

Papouasie-Nouvelle-Guinée : le personnel d'une ferme d'élevage de tilapias se forme à la gestion d'entreprise

La Communauté du Pacifique (CPS) a organisé une formation visant à développer les compétences en gestion du personnel de la ferme d'élevage de tilapias ASK Sanctuary Tilapia Farm (ASTF) de Yonki (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Cette formation a été dispensée par l'entreprise Business Information Management Limited (BIML), implantée à Lae et partenaire MYOB (Mind Your Own Business). Le personnel d'ASTF a ainsi pu améliorer son utilisation du logiciel comptable MYOB pour gérer les comptes de l'exploitation piscicole. Fort de compétences accrues dans le domaine financier, il pourra gérer les finances de la ferme et générer des rapports utiles pour prendre des décisions de gestion éclairées et faire d'ASTF une entreprise plus viable et durable.

M. Yogomul, Directeur général d'ASTF, livre ses impressions sur la formation qu'il a suivie : « Nous sommes à présent plus à même d'utiliser MYOB pour saisir nos opérations, rapprocher nos comptes, générer des rapports et clôturer nos exercices. Nous avons amélioré notre maîtrise du logiciel en nous exerçant et en échangeant avec BIML à chaque fois que cela était nécessaire. La maîtrise de MYOB présentera de multiples avantages pour l'activité de notre ferme. »

Si le secteur aquacole entend se développer dans la région, les fermes piscicoles doivent être traitées comme de véritables entreprises. Le secret de la réussite ne réside pas seulement dans l'amélioration des aspects techniques de l'activité d'élevage. S'ils veulent assurer la viabilité économique de leur entreprise, les pisciculteurs doivent aussi s'attacher à renforcer leurs compétences dans des domaines tels que la gestion, la planification, la commercialisation de produits, la comptabilité, l'informatique, l'utilisation de modèles et de marques et la communication. La Section aquaculture de la CPS s'emploie à développer les compétences en gestion des aquaculteurs, les connaissances acquises permettant aux directeurs et aux investisseurs d'instaurer un climat de confiance autour de leur activité. L'application des bonnes pratiques comptables peut également servir d'argument auprès des établissements de crédit. Un aquaculteur qui gère bien ses comptes et prend des décisions judicieuses en matière de gestion sera en effet considéré comme un client à faible risque et aura plus de chances de voir ses demandes de prêt ou d'investissement examinées.

Il est important de faire appel aux services de sociétés locales, comme BIML, pour dispenser ce type de formations, car celles-ci connaissent mieux les exigences législatives et comptables en vigueur en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La formation peut être dispensée en anglais et en langues vernaculaires, de façon à favoriser une meilleure compréhension et assimilation des connaissances. Par ailleurs, un suivi est proposé afin de veiller à ce que les participants bénéficient de l'aide dont ils ont besoin.

La formation offerte a été organisée dans le cadre du projet en faveur d'une aquaculture océanique durable et financée par le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce. Elle s'est déroulée du 10 au 13 août 2018.



Marianne Neiworo (devant, à gauche), de Business Information Management Limited, forme Lencie et Guna Yogomul, de l'élevage de tilapias ASK Sanctuary Tilapia Farm, à l'utilisation du logiciel comptable MYOB à Lae, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Pour tout complément d'information :

Robert Jimmy
Conseiller en aquaculture, CPS
RobertJ@spc.int